L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 19 rue St. Louis.

NOUVELLES DE LA MATINÉE.

MARDI MATIN, 1er AVRIL.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* s'occupe de l'élection sénatoriale de Caroline du Sud, et du général Hampton, colonel.

L'année dernière, une escadre américaine a fait faire un jeune prince sur tout l'Europe aux frais de l'Etat. Le général en chef de l'armée avait accepté la mission d'accompagner le second fils de l'Empereur du Brésil. Le *Picayune* ajoute : Il ne peut donc trouver rien à redire à cet avancement rapide. Pour nous, nous ne pouvons comprendre comment un homme qui a été jugé incapable de commander un simple navire, ait pu être promu au grade de général de brigade.

Dans son édition de lundi le *Picayune*, à propos de la loi sur la milice métropolitaine, loi dont nous avons déjà parlé, compare Kellogg à Christophe, de Haytí. Il pense que les 8,000 hommes de la brigade métropolitaine ne suffiront pas à maintenir l'autorité arbitraire de Kellogg qui, faute de mercenaires pour s'y réfugier, aura même dorénavant obligé de demander à Casey un asile dans la Douane. Les habitants de la Louisiane ne seront pas plus endurants que les noirs de Haytí et le *Picayune* rappelle que Christophe voyant sa raison ébranlée a fini par se mettre la cervelle.

Dans son édition de lundi, le *Times* traite la question de la terreur du Mississippi. Les obstructions actuelles, dit-il, sont une honte pour le gouvernement et ses agents.

Le même journal, dans son édition de lundi, adresse un sermon aux gens qui cherchent à tuer le temps par des danses rieuses et des amusements de tout genre, au lieu de travailler.

Si le Sénat expulse Caldwell qui a acheté son élection de la législature du Kansas, que dira-t-il, demande le *Times*, de Jones, de Nevada, qui avec l'argent des chemins de fer intéressant à l'avoir pour agent au Sénat, a fait élire une législature, laquelle l'a ensuite nommé sénateur. Dans ce cas, la corruption a fait un circuit.

L'exécution de Foster, suivant le *Times*, a manqué tout son effet, par suite de la sympathie mal placée qui s'est attachée à ce misérable et à sa famille. Entre confrère, sans être partisan de la peine capitale, est en faveur de l'inviolabilité de cette peine tant qu'elle est prononcée par la loi. Lorsqu'un homme a été condamné par le fait, sans autre guide que l'honneur, c'est un grave tort de faire de l'agitation en sa faveur. Son exécution ne doit être un cas de conscience pour personne, par c'est la loi qui le frappe.

Le *Republican* publie une lettre de l'avocat de ville Lacey, adressée au maire, et dans laquelle cet avocat soutient que, faute par le Conseil d'avoir élu les recorder en avril 1872, le gouverneur a le droit de faire les nominations. M. Lacey évite avec soin de dire que ce droit appartienne à M. Kellogg.

Rien autre à signaler dans la feuille radicale.

Louisiane.

LA RÉSISTANCE DANS LES PAROISSES.—Il y a eu, le 29, un mass meeting à Mindenn; on y a adopté la résolution de ne pas payer de taxes à l'usurpation Kellogg et de soutenir le gouvernement McEnery.

Le Shreveport *Times* du 26 rend compte d'un meeting dans lequel des résolutions analogues ont été adoptées, après des discours prononcés par MM. Moncure et Léonard. Le meeting s'est ajourné au 29 pour organiser une Association de résistance aux taxes.

Le *Plaster's Banner* annonce, comme suit, la détermination de la population de la paroisse Ste Marie :

Le nomination de M. Hine par M. Kellogg comme son collecteur des taxes pour cette paroisse, n'aura aucun effet sur la détermination arrêtée de ne payer aucune taxe quelconque au gouvernement de l'usurpateur. Si M. Hine entreprend de forcer la collection des taxes pour Kellogg, il ne fera que se perdre dans l'estime publique où il sera du bon temps. Il est à espérer, que l'honorable M. Hine, qu'il n'accepterà pas le honteux service.

St Jacques.—Le Mississippi baisse, dit le *Louisianais*. Remontera-t-il ou ne remontera-t-il pas? se demandent les astrologues de bas, les planteurs et les philosophes. On croit généralement qu'il continuera à baisser.

Quelques cas de choléra dans notre paroisse, le même journal, et les docteurs ne se trompent pas. Mais les docteurs ne sont pas infaillibles comme le Pape. En tout cas, bavons modérément, mangeons sans gloutonnerie, soyons sages, et pas de folies. Quant à la coqueluche, elle est épidémique. Les pauvres enfants n'en peuvent plus.

St-Jean-Baptiste.—Les juges de paix de la paroisse, dit le *Mississippi*, pensent-ils, au mauvais quart d'heure, au vrai quart d'heure de Rabelais. Ils ont été sommés d'exhiber leurs livres et rendre compte des amendes prodiguées par eux et qui ne contribuaient guère à remplir l'Etat public.

Bon! dit Pérette, avez ses livres, Nous prend-il pour des savants!

—Le *Pioneer* prétend qu'il faudrait un sphinx pour déchiffrer les hieroglyphes des magistrats africains quand toutefois ils ne brillent pas par leur absence.

—On lit dans le "*Mississippi*":

Mme veuve Sylvester Young, née Elise Berthelot, est arrivée la semaine dernière du Missouri chez son frère, M. Dominique Berthelot. Elle avait quitté la paroisse pour suivre son mari. Il y a de cela trente deux ans. Elle a presqu'entièrement oublié la langue française et ne reconnaît plus rien du pays natal. Tout en effet, hommes et choses, y ont tellement changé et les enfants où se passa la jeunesse de la bonne dame louisianaise ont disparu avec leur physionomie comme les neiges d'antan.

—De la place en Louisiane, à la fin de mai! Tel est le pédoncule, nous honorant, que nous avons cueillit mercredi matin, 26. Le maïs et les légumes du jardin ont dû souffrir de cette bêche de Partha de l'hiver.

(Mississippi.)

—Mardi soir, à minuit, est décédée, sur l'habitation de M. Michel Beonel, Mme Théodule Mandes, née Mathilde Hymel.

—L'ingénieur Forshay constate que la levée de Bonne-Carre est en état de supporter la crue du fleuve.

St. Jacques.—On lit dans le *Mississippi*:

Les personnes bienfaisantes le 19, dans la chute de la mansarde de l'habitation de M. Florent Fortier, étaient Mme Ory, femme de l'économe, et une domestique. Les blessures qu'elles ont subies ne sont pas dangereuses, mais la perte matérielle causée au propriétaire est évaluée à $15,000.

Lafourche.—Nous empruntons les faits suivants à la *Sentinelle* de Thibodaux :

Cette année-ci la culture du riz a pris, dans la paroisse Lafourche, une extention à laquelle on n'avait jamais songé si la certaine de la canne à sucre est donnée le moindre résultat.

Mais depuis la guerre, tous les efforts des planteurs sucriers avaient été vains, pour des causes que tout le monde connaît. Un grand nombre d'entr'eux vont se livrer à la culture du riz, encouragés par les beaux résultats obtenus par tous ceux qui l'avaient précédemment entreprise.

A la suite d'un horrible temps, un vent du Nord aussi fort que glacial a soufflé mercredi dernier toute la journée. Dans la nuit qui l'a suivie, une forte rosée blanche couvrait les surfaces de la terre. Les arbres fruitiers en ont souffert et les jeunes plantes aussi.

—Il y a huit jours environ, la population a été grandement excitée, lorsqu'elle a appris qu'un homme de couleur, atteint de la petite vérole, se promenait dans la ville. Heureusement que cette excitation a été de courte durée, car le coupable a rencontré le médecin de la ville, sur l'ordre duquel on a pris les soins que son cas exigeait. Aujourd'hui, il est hors de danger et la ville jouit d'une salubrité aussi plus satisfaisante.

—Le pois de Guinée qui ont été plantées et entretenues par Jean Pierre poussent bien et sont de bonne apparence. Quant aux souches, s'il faut en croire les rapports de ceux qui en connaissent, elles ne promettent guère. Cest n'est nullement surprenant. C'est toujours la même rangaine qu'on nous chante tous les jours à la même époque de l'année.

—On parlait de la banalité des éloges que les journaux décernent indistinctement à tous les défunts.

C'est dans ce remarquait quelqu'un, tant qu'on est vivant on *est* un *fou* et un défunt, lire qu'on devient *fou* en *lui* en a tout les qualités.

—Pardon! le proverbe l'a dit: *le fou* parle tout.

LE MEMPHIS EL PASO.

Le procès de Tichborne, Mme Rachel et Fenton, le procès de la Commune, le procès de Bazaine, le procès de Mme Ristori, le procès de Mme Stowe, le procès de Mme Scott